

GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

Rédigez votre testament

**en pensant aux personnes et
aux causes importantes pour vous**

DÉBUTER →

Bienvenue dans ce guide pour rédiger votre testament avec cœur! Un testament, c'est plus qu'un simple document juridique. C'est une façon d'exprimer votre amour, un moyen efficace pour changer le monde.

La rédaction d'un testament implique plusieurs choix. Nous vous facilitons donc la tâche avec ce guide. Utilisez-le pour réunir les éléments dont vous aurez besoin afin de rédiger votre testament en pensant à votre famille et à tout ce qui vous tient à cœur.

1

Quelles sont les personnes importantes pour moi?
Sur qui dois-je veiller?

2

Quelle empreinte est-ce que je veux laisser ici-bas?

3

Qu'ai-je à donner? Comment vais-je partager mes avoirs?

4

Qui va rédiger mon testament? Qui va s'occuper d'accomplir mes volontés?



Vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses. Rédigez votre testament en fonction de votre situation actuelle, puis modifiez-le au fur et à mesure que les choses évoluent. Le plus important est de commencer, afin de protéger les personnes que vous aimez et les choses qui vous tiennent à cœur.

Si vous ignorez par où commencer, élaborer un plan pour vous aider :

Si je ne sais pas trop par où commencer, je vais...

Exemples : ... diviser les tâches en plus petites tâches.
... me rappeler d'y aller une étape à la fois.
... m'inspirer du témoignage d'autres personnes qui ont vécu la même situation.

RÉFLÉCHISSEZ AUX PERSONNES IMPORTANTES POUR VOUS

Sur qui souhaitez-vous veiller avec votre testament? Qui héritera de l'essentiel de vos biens?

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Remarque : Vous devriez penser à quelques bénéficiaires supplémentaires, au cas où.

Qui s'occupera de vos enfants d'âge mineur, de vos animaux domestiques ou des personnes à votre charge s'il vous arrive quelque chose (ainsi qu'à votre partenaire de vie, le cas échéant)?

En avez-vous informé les personnes choisies? Sont-elles d'accord?

Oui

Non

Points à prendre en compte lors du choix d'un tuteur :

- Une personne qui partage vos valeurs
- Une personne fiable, qui peut offrir un environnement stable
- Un aidant aimant, que les personnes à votre charge connaissent et en qui elles ont confiance
- Une transition en douceur pour les personnes à votre charge



Vous ne savez pas quoi faire? Élaborez un plan :

Si j'ai du mal à choisir un tuteur, je vais...

Exemples :

- ... demander à des amis ce qu'ils ont fait.
- ... dresser une liste de personnes potentielles et peser le pour et le contre.
- ... passer du temps de qualité avec les personnes potentielles à leur domicile.

RÉFLÉCHISSEZ À L'IMPACT QUE VOUS SOUHAITEZ AVOIR

Quels sont les enjeux ou les causes les plus importants pour vous?

Quel type de changement souhaiteriez-vous voir dans ces domaines?

Avec quels organismes de bienfaisance s'attaquant à ces enjeux souhaiteriez-vous vous associer?

[Recherchez parmi les organismes par cause et découvrez l'impact que vous pourriez avoir.](#)



La plupart des professionnels vous recommanderont d'affecter votre don aux besoins prioritaires ou à la mission en général plutôt qu'à un projet spécifique souvent de courte durée. De là l'importance d'informer les organismes de vos intentions. N'ayez crainte, vous conserverez le plein contrôle du contenu de votre testament.

Indiquez les organismes de bienfaisance que vous souhaitez soutenir par testament :

Nom légal :

Nom légal :

No d'enregistrement :

No d'enregistrement :

Vous ne savez pas quoi faire? Élaborez un plan :

Si j'ai du mal à choisir un organisme de bienfaisance, je

- Exemples :
- ... considérer ceux auprès desquels je m'implique déjà.
 - ... considérer ceux qui m'ont donné de l'aide ou qui ont aidé ma famille par le passé.
 - ... prendre la meilleure décision pour le moment, sachant que je pourrai modifier mon testament plus tard.



ÉVALUEZ VOS AVOIRS

Quels sont vos actifs?

- Immobilier
(maison, chalet, terrain)
- Épargne liquide
(dans un compte bancaire)
- Placements
(REÉR, CÉLI, REÉÉ, actions)
- Véhicules
- Entreprise personnelle
- Régimes de retraite
- Polices d'assurance
- Biens de valeur
(bijoux, œuvres d'art,
objets de valeur)

Quelles sont vos dettes?

- Hypothèques
(ou marge de crédit
hypothécaire)
- Dettes de consommation
(cartes de crédit,
paiements échelonnés)
- Prêts automobiles
- Prêts étudiants
- Prêts d'entreprise

Total

Ne vous préoccupez pas des chiffres exacts ou de la valeur future; vos actifs et vos dettes évolueront au fil du temps. L'important est que vous ayez une idée de vos avoirs afin de décider du partage que vous en ferez.



Quelle proportion de tous vos avoirs souhaitez-vous léguer à vos héritiers?

% du total : (montant approx. \$)

Remarque : Réfléchissez aux dons particuliers que vous aimeriez remettre en héritage.

Quelle proportion souhaitez-vous allouer à vos organismes de bienfaisance?

% du total : (montant approx. \$)

Si j'hésite à parler à mon ou ma partenaire de vie de la possibilité de donner à des organismes de bienfaisance par testament, je vais...

[Empty text box for user input]

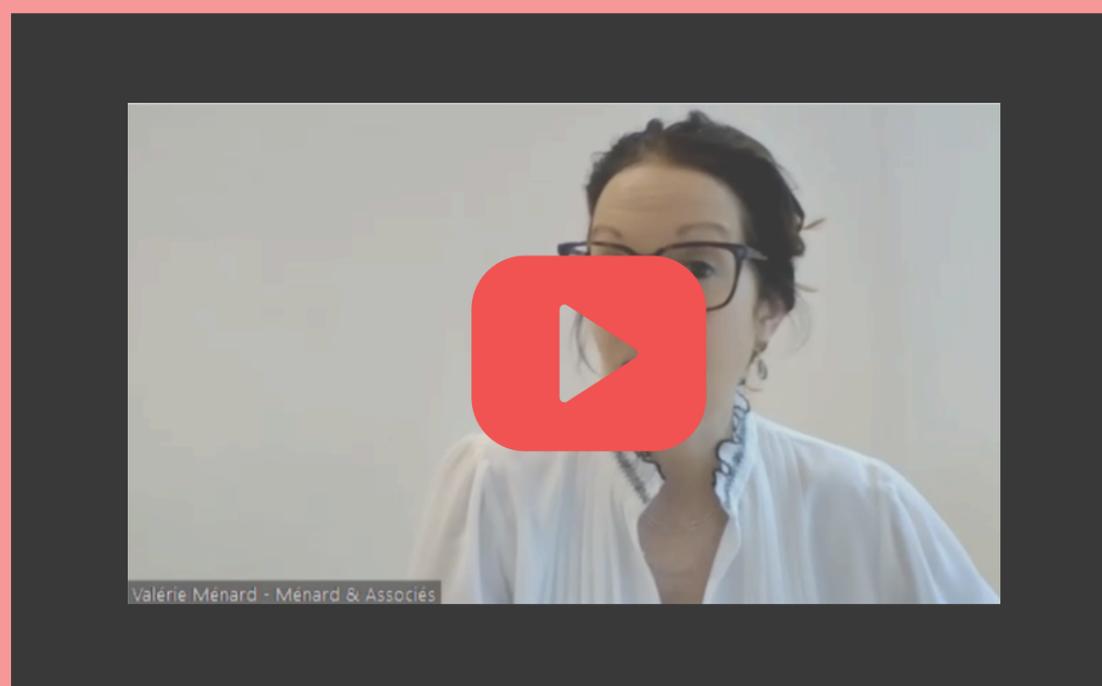
Exemples : ... susciter son intérêt avec un article sur une personne qui l'a fait.
...lui présenter les avantages fiscaux.
...en profiter pour parler de notre héritage, en faire une discussion familiale.
... avoir un testament légèrement différent du sien.

Vous ne savez pas quoi faire?
Élaborez un plan :

EN PLUS : UN DON TESTAMENTAIRE PEUT AIDER À RÉDUIRE L'IMPÔT!

Il y a fort à parier qu'à votre décès, votre « succession » devra s'acquitter d'une lourde charge fiscale. En effet, la valeur de tous vos biens sera considérée comme revenu (à l'exception de ceux transférés à votre conjoint) et imposable en conséquence.

Bonne nouvelle : ce don que vous envisagez de faire par testament se traduira par un crédit pour don de bienfaisance, réduisant considérablement l'impôt à payer.



La situation de chaque personne est différente. Si vous souhaitez en savoir plus, adressez-vous à des professionnels du domaine.

[Demandez l'aide de conseillers financiers.](#)





RASSEMBLEZ LE TOUT

Qui vous aidera à rédiger vos documents juridiques?

- J'aimerais obtenir des conseils sur la manière de partager ma succession, de réduire l'impôt, etc.
- Ma situation est complexe (famille recomposée, personnes à charge ayant des besoins particuliers, biens à l'étranger, etc.).
- Je réside au Québec.
- Ma situation est assez simple.

Si vous avez coché l'une des trois premières cases, il est préférable de faire appel à des notaires ou à des avocats pour rédiger votre testament. Sinon, vous pourriez aussi utiliser des services juridiques ou une plate-forme Web de confiance.



Apportez cette fiche d'information à votre conseiller juridique afin d'entamer la discussion et maximiser votre don testamentaire. Vous pouvez aussi trouver un professionnel spécialisé dans ce domaine.

Recherchez parmi des professionnels juridiques qui peuvent vous aider.



Qui administrera vos biens et accomplira vos volontés à votre décès?

En avez-vous informé les personnes choisies? Sont-elles d'accord?

Oui Non

Remarque : Vous devriez avoir un autre liquidateur successoral, au cas où.

Les gens sont nombreux à se munir d'une procuration ou d'une mandat de protection, bien que ces documents juridiques ne fassent pas nécessairement partie du testament. Ils s'assurent ainsi qu'une personne s'occupera d'eux et de leurs affaires en cas d'incapacité, et que leurs volontés de fin de vie sont bien respectées.



C'est



fait!

Vous disposez désormais des bases nécessaires pour rédiger vos documents juridiques. Vous pourrez ensuite vous réjouir, sachant que l'on veillera sur votre famille et que vous laisserez **un héritage qui fera votre fierté**.

Quelques mesures à prendre lorsque vous aurez rédigé votre testament :

Mentionnez à votre liquidateur successoral l'endroit où vous conservez votre testament. Mettez-y vos renseignements bancaires, vos mots de passe numériques et tout autre renseignement important.

Fait

Informez votre famille de vos décisions. Il est préférable de ne pas créer de surprise.

Fait

Rédigez-vous une note pour revoir votre testament dans cinq ans afin de vous assurer qu'il est toujours d'actualité.

Fait

 **VOLONTÉ
DE FAIRE**^{MD}

Volonté de faire est une campagne nationale de sensibilisation qui encourage les citoyens à utiliser leur testament comme un outil de bienfaisance. Nous mettons des gens comme vous en contact avec les ressources nécessaires pour prendre les meilleures décisions pour leur famille, leurs finances futures et les causes qui leur tiennent à cœur.